



Info-parents

Octobre 2025



Quelques dates importantes :

Mercredi 8 octobre : Photo scolaire avec Photo repensée

Pour la séance photo, nous vous invitons à éviter les vêtements à petits motifs (comme fin lignage, pied de poule, petits carreaux, etc.) pour prévenir les aberrations chromatiques.



Merci de votre collaboration!

Lundi 13 octobre : Congé pour tous

Mercredi 15 octobre : Première communication disponible sur Mozaïk

Mercredi 29 octobre : Journée pédagogique

Climat scolaire et socialisation

Premiers défis de l'année :

-Déplacements adéquats dans l'école et utilisation du bon niveau de voix selon la situation.

-Politesse : Utilisation des mots Merci, s'il vous plaît, formulation des demandes et vouvoiement. Nous appelons les adultes de l'école par leur prénom, précédé de Madame ou Monsieur, et nous les vouvoyons.

Halloween

Comme lors des années précédentes, nos élèves de 6^e année, accompagnés de leurs enseignantes, intervenants et bénévoles, organisent un parcours hanté. Lors de cette journée, de petites gâteries seront prévues par les intervenants scolaires. Nous vous demandons de ne pas envoyer de gâteaux, bonbons ou autres sucreries à partager avec les élèves de la classe de votre enfant.

Visite du parcours :

30 octobre : maternelle à 2^e année

31 octobre : 3^e à 6^e année

Votre enfant est invité à venir à l'école costumé toute la journée, le vendredi 31 octobre. Afin d'assurer la sécurité des élèves, notamment lors les déplacements dans les escaliers, nous n'accepterons pas les masques. Nous vous demandons également de porter une attention particulière à la longueur des costumes. Les déguisements doivent être conformes à la règle de conduite portant sur l'habillement, c'est-à-dire qu'ils doivent être décents et ne pas afficher d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes.

Organisme de participation des parents (OPP)

Lors de la dernière assemblée générale des parents, il a été déterminé de mettre sur pied un OPP. Les parents-bénévoles membres de l'OPP réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel. Ils peuvent par exemple organiser des campagnes de financement ou faire du bénévolat lors des activités spéciales.

Si cela vous intéresse, vous pouvez manifester votre intérêt en écrivant à Laurence Bergeron : laurence.bergeron@cssp.gouv.qc.ca

Mozaik parent

Ce portail demeure un outil privilégié pour motiver une absence, recevoir les factures de l'école et du service de garde, consulter les bulletins...Il est donc primordial de s'y créer un compte. Vous trouverez en pièce jointe un guide des ressources informatiques afin de vous aider dans la démarche.

La direction et les intervenants de l'école inscrivent aussi les comportements des élèves. Ainsi, lorsqu'un événement survient à l'école, vous en serez informés via Mozaik. Une bonne raison de plus pour s'inscrire et activer les notifications. Vous pouvez aussi télécharger l'application.

Objets perdus et identification des effets personnels

En date d'aujourd'hui, nous avons déjà beaucoup d'objets perdus, gourdes, vêtements...

Nous vous rappelons qu'il est important de bien identifier tous les effets de vos enfants. Cela nous permet de remettre les objets perdus aux enfants concernés et de ne pas les accumuler.

Si vous désirez commander des étiquettes autocollantes et par le fait même contribuer aux activités scolaires, vous pouvez en commander sur le site de Colle à moi. 15 % des achats seront remis à l'école.

Sur le site, allez dans Collecte de fonds, supporter une organisation et cherchez École J.-P.-Labarre. [Colle à moi | Trouver une campagne de financement](#).

Absences prolongées et voyages en cours d'année

Lorsqu'un parent justifie l'absence de son enfant pour un voyage d'agrément, une compétition sportive ou autre, l'école n'est pas responsable des apprentissages vus en classe et non-acquis par l'élève. Il n'est pas de la responsabilité de l'enseignant de préparer avant le départ, les travaux demandés aux autres élèves, de les corriger, ni de faire de la récupération au retour de l'enfant pour les notions vues durant une absence prolongée pour des vacances. De plus, en période d'évaluations, il ne sera pas permis de les reprendre. Une telle absence est non motivée telle que définie au sens de la Loi de l'instruction publique. Les parents doivent être conscients qu'une longue absence peut non seulement compromettre la rédaction d'un bulletin, mais aussi le succès scolaire.

En vous souhaitant un beau mois d'octobre! 😊

L'équipe de direction

Marie-Hélène Boily, directrice

Laurence Bergeron, directrice adjointe

Patrice Filiatreault, directeur adjoint